

[View this email in your browser](#)



**Association Pour les Nations Unies  
Belgique**

## Bulletin d'information - novembre / décembre 2022

[Télécharger la version pdf](#)

*L'[Association pour les Nations Unies](#) (APNU) est une association sans but lucratif de droit belge qui a pour objectif de permettre aux francophones de Belgique de s'informer et de s'exprimer sur les [Nations Unies](#) et leurs actions.*

*Chers membres et sympathisants,*

*Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier pour votre fidélité. Nous mettons tout en oeuvre pour conserver un lien étroit avec nos membres. Plusieurs conférences sont ainsi prévues dans les prochains mois. Nous vous invitons à suivre attentivement l'actualité de l'APNU via le bulletin d'information, le site web [www.apnu.be](http://www.apnu.be) et les réseaux sociaux.*

*Pour ce dernier bulletin de 2022, nous donnons aussi la parole aux jeunes de l'APNU, que nous remercions pour leur enthousiasme et leurs contributions, en particulier la nouvelle équipe de rédaction de l'[APNU Jeunes](#) : **Edwina Seni**, responsable du comité de rédaction et étudiante en première année de Master à l'ULB en Relations internationales à finalité Paix, Sécurité et Conflits, **Clémentine Schumacker**, étudiante en 1e année de Master en Administration Publique à l'ULB, **Coraline Janaert**, étudiante en 2e année de Master à l'UCLouvain en droit international et **Noé Petitjean**, diplômé de l'Université d'Uppsala en Master d'Études de Paix et Conflits.*



*L'APNU rencontre l'APNU Jeune à l'occasion d'un apéro*



## SOMMAIRE

### À LA UNE

1. La 27ème conférence de l'ONU sur le climat (COP27) s'est achevée sur un bilan décevant et en demi-teinte (Martine van Dooren, administrateur APNU)
2. La COP 15 s'est ouverte à Montréal ce 7 décembre
3. Retour sur le SDG Forum (Bénédicte Frankinet, administrateur APNU)

### LA PAROLE À APNU JEUNES

1. L'APNU à la Journée des Nations Unies (24 octobre)
2. Un bureau pour la jeunesse à l'ONU
3. Journée mondiale de l'enfance (20 novembre)

### INFORMATIONS THÉMATIQUES

1. La Belgique élue au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (2023-2025)
2. Communiqué de la Coalition pour le climat (dont l' APNU est membre)

### ÉVÈNEMENTS

## À LA UNE



### **La 27ème conférence de l'ONU sur le climat (COP27) s'est achevée sur un bilan décevant et en demi-teinte**

*Martine Van Dooren, administrateur APNU*

La COP 27, qui a réuni plus de 40.000 participants à Charm El-Cheik en Egypte, s'est clôturée le 20 Novembre, avec 36 heures de retard, sur un accord en demi -teinte pour les plus optimistes, sur un bilan décevant pour la majorité des observateurs.

Du côté positif, il faut mettre dans la balance l'accord sur la création d'un fonds sur les pertes et préjudices (Loss and damage), destiné aux pays les plus vulnérables au changement climatique et qui devrait compenser les pertes et préjudices irréversibles subis par ces pays, qui émettent peu de gaz à effet de serre, mais qui sont les victimes des émissions faites par les pays industrialisés depuis la révolution industrielle .Ce nouveau fonds, réclamé depuis plus de 30 ans par les représentants des pays insulaires, peut être considéré comme une avancée historique vers plus de justice climatique. Toutes les modalités, entre autres les bénéficiaires et les sources de financement, doivent encore être réglées lors de la COP 28. Cette question a été au centre des négociations et a créé beaucoup de tensions entre les 133 pays du G77 et les pays émetteurs historiquement, qui étaient au départ fort réticents à accepter la création d'un fonds qui reconnaissait en quelque sorte leur responsabilité historique dans l'accumulation de gaz à effet de serre, cause principale du dérèglement climatique.

La création du fonds a permis de rétablir une certaine confiance entre les pays du Sud et du Nord, mais qui devra encore être consolidée lors des négociations sur sa mise en œuvre. Le président français a proposé d'organiser une réunion à Paris au printemps prochain sur le sujet. Signalons que la Wallonie (déjà à la COP 26) et le gouvernement fédéral ont annoncé une contribution à ce fonds, mais que le gouvernement flamand y est opposé. Du côté négatif, très peu de progrès ont été faits concernant la réduction des gaz à effet de serre, comme le soulignait le Secrétaire Général des NU Antonio Guterres, qui a déclaré à l'issue de la conférence : "Nous devons réduire drastiquement les émissions maintenant et c'est un problème que cette COP n'a pas abordé." Aucun accord n'a en effet été trouvé quant à l'abandon des énergies fossiles et peu de pays ont pris de nouveaux engagements de réduction de gaz à effet de serre, alors que l'objectif de maintenir le réchauffement à 1,5° maximum s'éloigne de plus en plus vu les nouveaux records d'émissions de CO2. Ceci a fait dire à certains : « on apportera peut-être des moyens financiers pour réparer les dommages, mais on ne s'attaque pas aux causes de ces dommages »

Le texte de la Déclaration finale fait encore référence à l'objectif de la Déclaration de Paris de limiter le réchauffement à 1,5 degré maximum...mais cela aussi a dû être âprement négocié, en particulier avec les grands pays producteurs/exportateurs d'énergies fossiles du Moyen-Orient, et la Chine.

Pour la première fois, l'agriculture a été un sujet à part entière d'une COP Climat, et il était grand temps. En effet, l'importance de l'agriculture et des systèmes alimentaires pour le climat est suffisamment documentée par le GIEC.

Mais les résultats concernant le niveau de financement de l'adaptation au changement climatique à partir de 2025, dont devrait bénéficier le secteur agricole, ont aussi été décevants, alors que la tension avec les pays du Sud est également alimentée par le fait que les pays du Nord n'ont jamais entièrement respecté leur promesse, faite à Copenhague en 2009 lors de la COP 15, de consacrer un milliard de dollars par an au financement de projets d'adaptation au changement climatique.

Enfin, la présence massive (plus de 600) de lobbyistes du secteur des énergies fossiles, qui en ont profité pour signer de nouveaux contrats, a été jugée scandaleuse, à juste titre, par de nombreux participants et par la presse internationale. Cette question mériterait d'être examinée sérieusement par les NU avant la COP 28, sous présidence des Emirats Arabes Unis. L'ONU doit adopter une politique plus stricte en matière de conflit d'intérêts. Il y va de sa crédibilité.



**La conférence des Parties à la convention des NU sur la biodiversité (COP 15) s'est ouverte à Montréal ce 7 décembre.**

Les gouvernements devront s'entendre sur une série d'objectifs destinés à guider l'action mondiale, afin de mettre fin à- et d'inverser la perte accélérée de la biodiversité sur terre et dans les océans.

Découvrez le discours d'ouverture du Secrétaire général de l'ONU ➡ sur le [site APNU](#)

💡 Nous reviendrons sur les résultats de cette COP, qui se termine le 19 décembre, dans notre prochain bulletin de 2023.



## Retour sur le SDG Forum à Bruxelles

### Relancer les Objectifs de développement durable

✍ *Bénédicte Frankinet, administrateur APNU*

Le SDG Forum 2022 s'est tenu le 4 octobre à Flagey à Bruxelles. Ce forum réunit chaque année les représentants des institutions publiques, entreprises et associations qui travaillent en Belgique à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ou SDGs), adoptés par la communauté internationale en 2015. Le programme et les diverses présentations données lors de ce forum, en plénière et dans les ateliers, sont disponibles sur le [site du Forum](#).

Le Baromètre des SDGs pour la Belgique a été présenté par Sabine Courtois de la Louvain School of Management, et par Luc Van Liedekerke de l'Antwerp Management School. Le rapport souligne que l'intérêt pour les ODD affiché par les entreprises et les institutions continue de croître, mais qu'il relève encore trop souvent du discours. La volonté et la capacité de revoir en profondeur les systèmes d'organisation, de fonctionnement et de production, ainsi que de remettre en question les « business models » actuels, ne sont pas toujours au rendez-vous. Le [rapport complet](#) est disponible sur le site de l'UCL (*anglais*).

Lors du Forum, l'APNU s'est associée à la VVN sur un atelier intitulé « Is something wrong with the SDGs? », pour répondre à certaines critiques formulées à l'égard des ODD. Parmi celles-ci : les ODD font la promotion de la croissance économique ; les limites planétaires sont trop peu prises en considération ; certains des objectifs tels que la « bonne gouvernance » manquent d'une définition claire et d'indicateurs fiables ; ou encore, la communication sur les ODD est trop bureaucratique et pas assez convaincante. Les deux associations pour les Nations Unies ont saisi cette occasion pour mettre l'accent sur l'importance de l'accord unanime intervenu sur les ODD en 2015 et sur l'urgence de les mettre en œuvre de façon cohérente. Le Pr. Dries Lesage, Vice-Président de la VVN et Professeur à l'Université de Gand, participait à ce débat, dans lequel il a insisté notamment sur la nécessité de transversaliser les ODD dans toutes les politiques. Il a publié récemment un article ( en néerlandais ) dans le magazine SamPol, sur l'avenir des ODD, à lire [ici](#).



Le Sommet sur les ODD, qui se tiendra à New York en septembre 2023, sera l'occasion de faire le bilan à mi-parcours de leur mise en œuvre, très perturbée par la crise du COVID et par la guerre en Ukraine. Il faut bien constater que les avancées réalisées au niveau mondial en matière de lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités, de santé et d'éducation sont aujourd'hui à l'arrêt, ou même que certains acquis régressent. La lutte contre le changement climatique met pourtant chaque jour davantage en lumière les interactions entre chacun des ODD.

En juillet 2023, la Belgique présentera la deuxième auto-évaluation ( Voluntary National Review - VNR ) de sa mise en œuvre des ODD devant le High Level Political Forum - HLPF, l'organe intergouvernemental chargé du suivi de l'Agenda 2030.

---

La parole à APNU Jeune !

---

## L'APNU à la Journée des Nations Unies (24 octobre)

✍ Edwina Seni & Coraline Janaert, APNU Jeunes



Le 24 octobre, l'APNU et son homologue flamand, la VVN (Vereniging voor de Verenigde Naties), ont eu l'occasion de rencontrer Camilla Brückner, Représentante des Nations Unies auprès de l'Union Européenne, Directrice du Bureau des Nations Unies et du PNUD à Bruxelles, à l'occasion de la Journée des Nations Unies. Célébrant la création officielle des Nations Unies le 24 octobre 1945, cet événement a été l'occasion de rappeler les valeurs et missions fondamentales de l'ONU.

De par son caractère universel, l'Organisation des Nations Unies a pour vocation d'unir ses Etats Membres dans le but d'affronter ensemble les défis communs. Selon Camilla Brückner, ces dernières années ont marqué un tournant historique pour l'Organisation. Les nombreuses complications liées à la période COVID, les conflits régionaux, la crise de l'énergie, et l'urgence climatique sont des enjeux qui ont souligné la pertinence de la création des Nations Unies il y a 77 ans. L'ONU se réinvente chaque jour en vue d'élaborer un monde meilleur pour demain. Au fil des années, une quarantaine d'organes, de programmes et de fonds, qui œuvrent à l'amélioration de la situation socioéconomique des populations du monde entier, ont été créés. Malgré les progrès atteints, il reste encore beaucoup de travail en matière d'éducation, de sécurité et d'égalité d'opportunités.

L'établissement d'un monde plus juste, prospère et durable repose également sur l'engagement des futurs acteurs de la société dans le processus de construction de cet avenir. C'est pourquoi l'une des missions fondamentales de l'ONU est chaque jour portée par de nombreuses organisations de jeunesse qui promeuvent les thématiques onusiennes et l'inclusion sociétale auprès des jeunes générations (*voir l'article suivant sur le Bureau pour la jeunesse à l'ONU*).



## **Un Bureau pour la Jeunesse à l'ONU**

*✍ Noé Petitjean, APNU Jeunes*

Le 8 septembre 2022, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte la résolution 76/306 marquant la création d'un Bureau des Nations Unies pour la Jeunesse au sein du Secrétariat Général. Plusieurs organisations jeunes et représentant.e.s de la jeunesse comme l'Envoyée du Secrétaire Général pour la Jeunesse célèbrent et commentent l'événement avec enthousiasme qualifiant la résolution d'étape historique. L'Organisation Mondiale du Mouvement Scout publie le lendemain un communiqué félicitant la création du Bureau pour la Jeunesse. La création d'un bureau pour la jeunesse est remarquable pour plusieurs raisons. D'abord, elle permet de reconnaître symboliquement et institutionnellement la contribution des jeunes et organisations jeunes aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Ensuite, cette résolution permet de garantir une inclusion institutionnelle des jeunes au sein de l'ONU et auprès des États Membres. Ceci surtout par la mise à disposition de moyens opérationnels tels que la création de postes (staff) et l'attribution d'un budget. Enfin, cette résolution crée un espace de travail permettant aux États membres et agences de l'ONU de se pencher sur les défis relatifs à la jeunesse dans une dynamique de coopération.

Le Bureau vise à répondre au défi d'une participation de la jeunesse au sein de l'ONU, tout en se penchant sur trois thématiques clés : la paix et la sécurité, le développement durable et les droits humains. Cela se traduit par : un plaidoyer et une mobilisation autour des questions relatives à la jeunesse, le développement d'opportunités de participation au sein de l'ONU (stages et emplois), le développement de collaborations et d'un dialogue avec les États Membres et les agences de l'ONU, afin de favoriser la collaboration avec la jeunesse et l'investissement pour la formation et le développement de compétences, et enfin la promotion des actions du Bureau pour la Jeunesse auprès des organisations jeunes et d'aide à la jeunesse. La résolution donne également un premier livrable commun au Bureau pour la Jeunesse et au Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, qui est de



préparer le Forum de la Jeunesse du Conseil. Le Bureau prend également le relais du précédent Bureau de l'Envoyée pour la Jeunesse et de la stratégie « Jeunesse 2030 ».

Le Bureau des Nations Unies pour la Jeunesse peut compter sur une histoire riche en expériences et modèles de participation dans sa mission d'inclusion et de participation de la jeunesse au sein l'ONU. Par exemple, au niveau des États Membres avec les Délégués Jeunes à l'ONU et aussi au sein des agences de l'ONU. La participation de la jeunesse est également déjà réalisée à travers des programmes de terrain, tels que le « Y-Peer » du Fonds des Nations Unies pour la Population. Enfin, le Bureau pour la Jeunesse peut construire sur les travaux existants et sur les avancées effectuées au niveau national et régional par les organisations non gouvernementales jeunes et les consortiums d'organisations jeunes. Cette connexion avec les associations jeunes de terrain est importante pour le développement d'une participation et d'un impact représentatifs de la pluralité des engagements jeunes.

### **Journée mondiale de l'enfance (20 novembre)**



*Edwina Seni, APNU Jeunes*

Célébrée chaque année le 20 novembre, jour de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration des Droits de l'Enfant en 1959 et de la Convention relative aux Droits de l'Enfant en 1989, la journée mondiale de l'enfance est l'occasion de promouvoir le respect du droit des enfants et de mettre en lumière les actions concrètes nécessaires à l'inclusion du bien-être des enfants dans l'agenda international. A ce sujet, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a déclaré que « [l'avenir du monde est entre les mains des enfants. Mais nous ne pouvons jamais oublier que l'avenir des enfants est entre nos mains](#) ».

En 1946, le [Fonds des Nations Unies pour l'Enfance](#) a été créé avec pour but d'apporter de l'aide aux

enfants victimes de la famine et des maladies d'après-guerre. (Voir à ce sujet l'article de Geert Cappelaere dans notre bulletin de Mars/avril (lien). Aujourd'hui, l'UNICEF est actif dans plus de 190 pays et territoires et œuvre pour permettre aux enfants les plus vulnérables et marginalisés de survivre, de s'épanouir et de réaliser leur potentiel, dès leur plus jeune âge jusqu'à l'adolescence. A partir de 1959, la ratification par la communauté internationale des déclarations et conventions en matière de droits de l'enfance a permis d'inscrire la protection des droits inaliénables des enfants comme priorité nationale et internationale. De nombreux progrès en matière d'éducation, de santé, de nutrition et d'égalité d'opportunités ont été réalisés au fil des années. La mortalité infantile a largement diminué, le nombre d'élèves scolarisés a augmenté, des horizons nouveaux se sont ouverts aux filles et de nombreux états disposent aujourd'hui de lois interdisant la violence physique, psychologique et sexuelle. Mais si de plus en plus d'enfants se font entendre pour défendre leurs droits fondamentaux, il n'en reste pas moins qu'il y a eu un recul ces dernières années dans la plupart des droits de l'enfant, notamment en matière de santé, d'éducation, de protection contre la violence et de mesures de protection spéciales, comme cela a été souligné lors de l'ouverture de la 91e session du Comité des Droits de l'Enfant qui a eu lieu en août dernier. Ces enclaves volées se concentrent [davantage dans les zones de conflit où les droits humains](#) sont bafoués quotidiennement.

Il reste donc encore beaucoup à faire pour assurer le respect du droit des enfants. Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), 6 enfants et adolescents sur 10 n'acquièrent pas les compétences minimales en lecture et en mathématiques au cours de leur cycle scolaire. Ce problème est accentué par la pandémie du COVID19, les changements climatiques et les conflits armés, qui se font de plus en plus longs. D'ici 2030, sans efforts concertés pour mettre fin à l'extrême pauvreté, près de 52 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans risquent de mourir de maladies évitables et plus de 60 millions d'enfants en âge d'école primaire seront déscolarisés. 90 pour cent des enfants vivant dans l'extrême pauvreté vivront en Afrique subsaharienne. D'autre part, la violence à l'égard des enfants a lieu dans tous les contextes sans distinction de culture, de classe sociale ou de niveau d'éducation. Le rapport de l'UNICEF sur la « Situation des enfants dans le monde en 2021 » indique également que les enfants issus de toutes les régions du monde font face à des problèmes de santé mentale qui, lorsqu'ils ne sont pas pris en charge, constituent l'une des principales causes de décès, de maladie et de handicap, en particulier chez les adolescents plus âgés.

Alors que la ratification internationale des traités a permis d'ériger le respect du droit de l'enfance en fondement de la justice et de la paix internationale, garantir la protection des enfants reste une mission quotidienne partout dans le monde. Le caractère inégal des progrès enregistrés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pousse au constat qu'une mobilisation approfondie combinant la lutte contre les inégalités, la promotion de la croissance économique durable, et l'inclusion et la représentation des enfants doit être réalisée pour assurer au mieux la protection des droits de l'enfance.

---



### **La Belgique élue au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (2023-2025).**

Le 11 octobre dernier, l'Assemblée Générale des NU a élu la Belgique pour un mandat de 3 ans au Conseil des Droits de l'Homme. C'est la troisième fois que notre pays siègera au sein de ce conseil basé à Genève. Ce vote est une nouvelle indication de la confiance internationale dans l'expertise et l'expérience de la diplomatie belge à l'ONU et ailleurs. La Belgique est fortement attachée à la promotion et à la protection des droits humains qui sont des conditions essentielles pour parvenir à la paix, à la sécurité et au développement. Notre pays s'est ainsi beaucoup investi dans ce domaine au cours de son mandat 2019-2020 au Conseil de Sécurité des Nations Unies ([extrait du communiqué de presse des Affaires étrangères](#)).

---

Pour information, une conférence sur l'ONU et la Paix, « **Dépasser la crise des Nations Unies : pour un nouveau pacte mondial des peuples** », a été organisée par la Fondation Henri La Fontaine le 15 décembre 2022 à l'Université Libre de Bruxelles. [Plus d'informations.](#)

Les risques que fait peser la guerre en Ukraine sur la sécurité mondiale obligent à réinventer le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies, dont le Conseil de Sécurité qui ne parvient plus à jouer son rôle de juge de paix. Une réforme de l'ONU et du Conseil de Sécurité est plus que jamais nécessaire dans le contexte international actuel.

Sur ces questions, voir également [l'entretien](#) avec Olivier Corten, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, au Centre de droit international, co-directeur de la Revue belge de droit international et membre associé de l'Institut de droit international.



## Communiqué de la Coalition pour le climat

### #MarcherçaMarche: Le Premier Ministre à l'écoute de la Coalition Climat

Le soir de la Marche Climat, Nicolas Van Nuffel, le Président de la [Coalition Climat](#), et Zanna Vanrenterghem, sa Vice-Présidente, avaient officiellement invité Alexander De Croo à les recevoir. Ils estimaient que 30.000 personnes réunies pour une Marche Climat ne pouvaient laisser le Premier Ministre indifférent. Leur appel n'est pas resté sans réponse. Le Premier Ministre a reçu une délégation de la Coalition Climat ce 5 décembre. Elle était composée de Zanna Vanrenterghem, la Vice-Présidente, Benjamin Clarysse, le Trésorier, John Dams, le Coordinateur et Rebecca Thissen, coordinatrice politique de la Coalition Climat. Le Président, Nicolas Van Nuffel, n'a pu participer à la rencontre. Il était retenu chez lui pour cause de COVID. La délégation a remis au Premier Ministre une copie du "Mémoire pour un Green New Deal belge". Le document est le fruit d'un processus participatif des membres de la Coalition Climat.

Ensemble, ils ont achevé de le rédiger en mars 2021. Sous-titré "100 solutions pour le Climat", ce recueil de propositions concrètes a pour objectif d'orienter l'action climatique en Belgique et en particulier celle du monde politique dans les différents niveaux de pouvoir. Une copie par Ministre ou Secrétaire d'Etat du Gouvernement fédéral a été remise à Alexander De Croo. Le Premier Ministre s'est montré très préoccupé par la question climatique et volontaire pour y trouver des solutions.

La discussion avec la Coalition Climat a pu être franche et constructive. De nombreuses préoccupations ont pu être abordées comme la question de l'industrialisation de notre pays dans un contexte de lutte contre le dérèglement climatique. On a aussi parlé réforme fiscale, réforme de l'Etat, gouvernance climatique, agriculture et sortie progressive des énergies fossiles. Le plus important sans doute est la proposition du Premier Ministre de travailler ensemble d'ici à la fin de la législature. La Coalition Climat a

été invitée par

Alexander De Croo à le “sortir de sa zone de confort”, à le challenger et à le solliciter lors d’échanges avec ses conseillères, ses conseillers et son administration. Le processus pour y parvenir doit maintenant être construit en bonne intelligence avec les expert.e.s de la Coalition Climat. Mais on peut déjà dire que #MarcherçaMarche et que les 30.000 citoyennes et citoyens réunis le 23 octobre à la Marche Climat et la centaine d’associations composant la Coalition Climat ont été entendus par le Premier Ministre.



Twitter



Facebook



Website



LinkedIn

*Éditeur responsable :*  
*Christine Van Nieuwenhuysse*  
*Vice-Présidente de l'APNU*

© 2022 Association pour les Nations Unies (APNU), All rights reserved.

Vous recevez ces courriers électroniques afin que nous puissions vous tenir au courant des activités de l'APNU et de l'actualité des Nations Unies.